

Mise à jour Dossier Client - Obligation règlementaire

La réglementation qui s'applique à l'ensemble des banques sur le territoire français, nous impose de mettre à jour, régulièrement, les informations dont nous disposons s'agissant de votre identité, votre domicile, vos ressources. Cette obligation s'est renforcée ces derniers mois par une modification du Code Monétaire et Financier* et de l'arrêté du 2 septembre 2009 du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.

Pour respecter ces nouvelles exigences réglementaires, nous sommes tenus, comme tous les établissements bancaires, de vous demander de bien vouloir nous adresser :

- un justificatif d'identité qui peut être, au choix : la Carte Nationale d'identité (copie recto/verso), le passeport, les titres de séjour d'étranger (copie recto/verso de la carte de séjour temporaire, carte et certificat de résident, carte de séjour spécifique), le livret de circulation ou le permis de conduire,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer ou attestation d'assurance ou facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone ou attestation d'hébergement accompagnée de la justification du domicile ou certification de prestation sociale.
- une attestation de votre activité et de vos ressources (compléter le modèle au verso).

Les données personnelles recueillies seront exclusivement utilisées dans le cadre de la gestion de la relation bancaire. Vous disposez, bien entendu, d'un droit d'accès à vos données personnelles, ainsi que d'un droit à la rectification des données inexactes ou obsolètes sur simple demande à notre Service Satisfaction Clientèle (à adresser au Siège Social). Un droit d'opposition à tout traitement à des fins de prospection commerciale peut être exercé sans frais en vous adressant à votre agence ou à notre service Satisfaction Clientèle.

Nous sommes certains que vous apporterez une attention particulière au traitement de cette demande et vous en remercions par avance.

(*) Articles L561-6 et R561-12 du Code monétaire et financier – Arrêté du 2 septembre 2009.

Article L561-8 du Code monétaire et financier, qui dispose "Lorsqu'une personne mentionnée à l'article L561-2 n'est pas en mesure d'identifier son client ou d'obtenir des informations sur l'objet et la nature de la relation d'affaires. (et alfaires de la relation d'affaires) et le n'exécute aucune opération quelles qu'en soient les modalités, et n'établit ni ne poursuit aucune relation d'affaires. Lorsqu'elle n'a pas été en mesure d'identifier son client ou d'obtenir des informations sur l'objet et la nature de la relation d'affaires et que celle-ci a néanmoins été établie en application du II de l'article L561-5, elle y met un terme".

Merci de nous retourner, avant le 31 Janvier 2011, les justificatifs et attestations complétés à l'adresse suivante, sous pli non affranchi BPLC - LIBRE REPONSE 20301

Mise à jour Dossier Client - 57049 METZ CEDEX

Compte N°	:	1						
	_	_	_	-	_	_	 _	

Titulaire d'un compte individuel ou 1er titulaire d'un compte joint	A remplir en cas de compte joint par le 2ºme titulaire					
Je soussigné, (Nom/Prénom)	Je soussigné, (Nom/Prénom)					
☐ Mon activité professionnelle salariée	☐ Mon activité professionnelle salariée.					
Secteur économique :	Secteur économique :					
☐ Mon activité professionnelle non salariée	☐ Mon activité professionnelle non salariée					
Secteur économique :	Secteur économique :					
☐ Prestations sociales : Type de prestations :	☐ Prestations sociales : Type de prestations :					
☐ Mon patrimoine (préciser) :	☐ Mon patrimoine (préciser) :					
□ Autre (préciser) :	☐ Autre (préciser) :					
Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus.	Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus.					
Signature	Signature					
Fait àle	Fait àle					

Sté anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les art. L512-2 et suivants du CMF et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit. Siège Social : 3 Rue François de Curel - BP 40124 – 57021 METZ CEDEX 1 – 356.801.571 RCS METZ – Sté de courtage et intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS N° 07 005 127. Tél. 0890.90.90.90 ALLODIS (0,12 € TTC/mn, attente gratuite depuis un posté fixe). Pour toutes réclamations et oppositions sur moyens de paiement – Tél. 03 54 22 10 09 (N° non surtaxé).

4. wer 12 2.15 5 110